

DELIBERATION N°337_25022026

Conseil d'Administration du 25 février 2026

Utilisation par le CDG66 des modules "GPEEC" et "plateforme Qlik" adossés à l'application "Données Sociales" et proposés par le CIG Grande Couronne.

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Le 25 février deux-mille-vingt-six à 10h00 au CDG66, 35 bd St Assiscle-Centre Del Món salle de conférence - 66000 PERPIGNAN, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 13 février 2026 sous la présidence de M. Robert GARRABÉ,

-Nombre d'administrateurs titulaires en exercice : 28

-Nombre de membres présents : 9

-Nombre de membres votants : 16

Membres titulaires du Conseil d'administration :

Présents

Collège des communes affiliées

Titulaires :

M. Robert GARRABÉ, Président

M. CALVET Guy, M. PLA Raymond, M. TAHOCES Antoine, M. PIQUET Philippe, M. PORTEIX Yves, M. VILA Jean,

Collège des établissements affiliés

M. PUGINIER Jean (*suppléant de M. LOPEZ Jean-Jacques*),

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art23 – LOI 84-53 modifiée)

Mme ROLLAND Martine (*SDIS66*),

Absents excusés

Collège des communes affiliées

M. BILLES Jean-Paul, Mme GARCIA-VIDAL Madeleine, M. CHAMBON Jean-Louis, M. GALAN Bruno, M. PAILLES Roger, M. THIBAUT Jean-Jacques, M. SOLE Jean-Michel, M. GARSAU Jacques, M. OLIVE Robert, M. NIFOSI Christian, Mme COSTA Marie, M. REMEDI Bernard.

Collège des établissements affiliés

M. ROQUE Jean, M. LOPEZ Jean-Jacques, M. PUIG Louis,

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV – loi 84-53 modifiée)

M. DUSSAUBAT François (*Perpignan*), M. LACAPERE Rémi (*CD*), Mme SADOURNY Marie-Pierre (*CD*), M. RALLO François, Mme BACH Marie.

Représentés ayant donné pouvoir

M. PAILLES Roger à M. Robert GARRABÉ

M. SOLE Jean-Michel à M. PIQUET Philippe

M. NIFOSI Christian à M. CALVET Guy

M. BILLES Jean-Paul à M. PLA Raymond

M. REMEDI Bernard à M. PORTEIX Yves

M. GARSAU Jacques à M. TAHOCES Antoine

M. PUIG Louis à M. VILA Jean

Personnalités invitées

M. Clément STOLBOWSKY, Directeur Général des Services du Centre de Gestion 66

M. Nasser AFIF, Directeur Général Adjoint du Centre de Gestion 66

Me Anne-Sophie DEVEAUX, Conseillère aux décideurs locaux, Centre des Finances Publiques Perpignan Municipale



DELIBERATION N°337_25022026

Conseil d'Administration du 25 février 2026

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 232-1 et ses articles R. 232-1 et suivants relatifs à la base de données sociales ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'administration ;

Considérant que l'article L. 452-35 du code général de la fonction publique prévoit que les centres de gestion sont en charge d'une mission générale d'information sur l'emploi public territorial, y compris l'emploi des personnes handicapées, pour l'ensemble des collectivités et établissements mentionnés à l'article L. 452-1, pour les agents territoriaux et pour les candidats à un emploi public territorial ;

Considérant que le CDG66 a actuellement recours pour l'exercice de cette mission à l'application « Données sociales » développée par le CIG Grande Couronne en 2018, laquelle permet également l'élaboration des rapports sociaux uniques ;

Considérant que cette application « Données Sociales » a été enrichie de deux modules, le premier dénommé « GPEEC » permettant d'anticiper les mouvements de personnels liés aux départs en retraite, aux risques d'usures professionnelles et mettant en lumière les perspectives de mobilité interne des agents et un second dénommé « plateforme Qlik » offrant une solution pour la valorisation automatisée des données sociales en permettant la création de tableaux de bord dynamiques et connectés au puits de données et à la réalisation des synthèses à destination des collectivités locales du département.

Considérant que le CIG Grande Couronne propose, dans une démarche de mutualisation, aux CDG le souhaitant bénéficier de ces modules en contrepartie d'une participation aux frais induits pour leur développement et exploitation (*311€ TTC par an pour le premier soit 933€ TTC pour la durée de 3 ans de la convention et 410€ TTC annuel pour le second soit 1230€ TTC pour la durée de 3 ans de la convention*) ;

Considérant que le conseil d'administration du CDG 66 entend recourir à ces modules afin de renforcer l'accompagnement des collectivités et établissements publics que permet ces modules en matière de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences et de valorisation des données sociales ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

Article 1 :

- **Approuver** le projet de convention, relative à l'utilisation du module GPEEC et annexée à la présente délibération, que le CDG66 envisage de conclure avec le CIG Grande Couronne ;

Article 2 :

- **Approuver** le projet de convention, relative à la mise à disposition d'un accès à la plateforme Qlik et annexé à la présente délibération, que le CDG66 envisage de conclure avec le CIG Grande Couronne ;

Article 3 :

- **Autoriser** le Président à signer les conventions mentionnées aux articles 1 et 2, ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PERPIGNAN, le 25 février 2026

Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
des Pyrénées-Orientales,



Robert GARRABE

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège du CDG66
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.